

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N°35 : novembre 2025



SOMMAIRE

Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA et des investigations des dispositifs de surveillance
Page 2

Frelon asiatique
Page 3

Actualités
Page 4 à 7

Un mois d'octobre frais mais sans gelée

La température moyenne de ce mois d'octobre agrégée sur la région présente un faible déficit de -0.2°C par rapport à la normale 1991-2020. Pour autant, on n'a pas observé de période de gel précoce : le nombre de jour de gel est déficitaire jusqu'en moyenne montagne.

Des ruptures de couvain ont été observées dans plusieurs secteurs de la région dès ce mois d'octobre et les apiculteurs en ont profité pour faire un traitement varroicide sur cette période hors couvain. Ce traitement est devenu maintenant indispensable du fait de l'allongement de la durée de ponte des reines et de la baisse d'efficacité de certains traitements



Bilan mensuel des déclarations à l'observatoire des mortalités et affaiblissements de l'abeille

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré seulement 5 déclarations au mois d'octobre 2025 dans 3 départements, bien moins qu'en octobre 2024 (18 déclarations). Toutes ces déclarations ont été orientées vers la voie « autres troubles ».

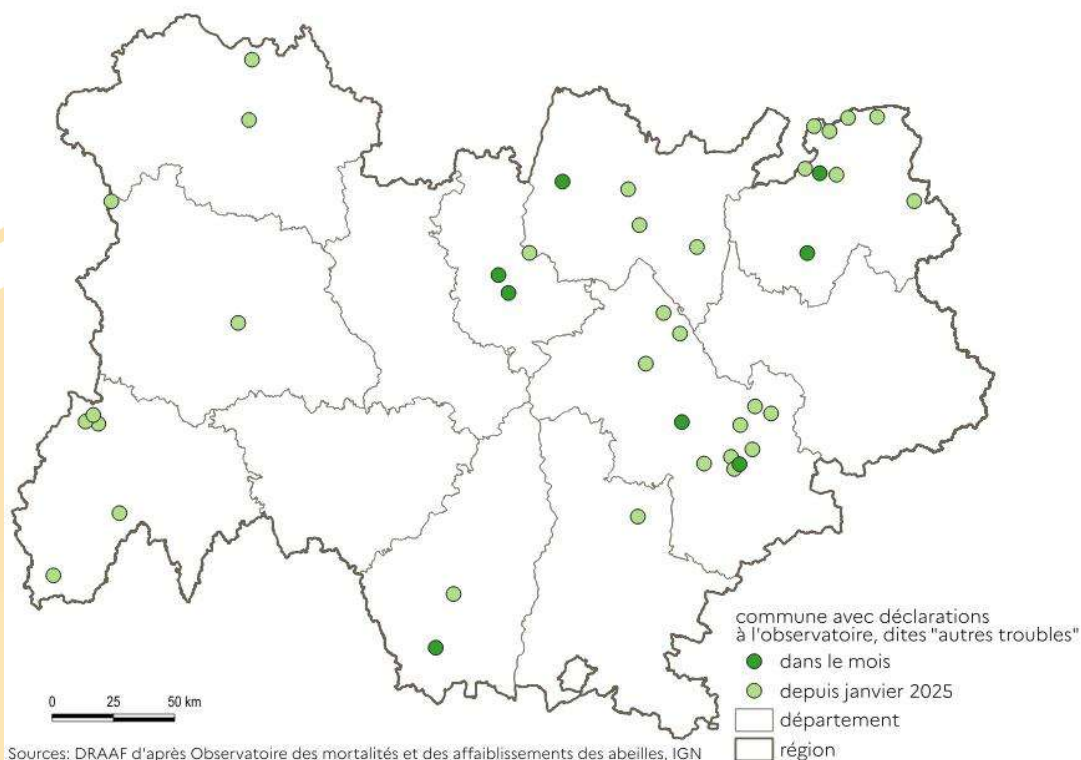
Cas orientés « autres troubles » (FRGTV)

Sur les 5 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », 3 n'ont pas été suivies d'une investigation :

- deux cas de varroose, une ayant fait l'objet d'un accompagnement téléphonique, l'autre d'un examen de cadres de couvain au cabinet vétérinaire.
- un cas de désertion n'a pas pu être investigué (absence totale de matrice apicole, rucher de 1 colonie).

Deux déclarations ont été suivies d'une investigation par les vétérinaires de la FRGTV et les TSA conventionnés :

- un cas a conclu à une varroose
- des analyses sont en cours pour le second cas, pour une suspicion d'acariose des trachées et/ou de CBPV.





Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr

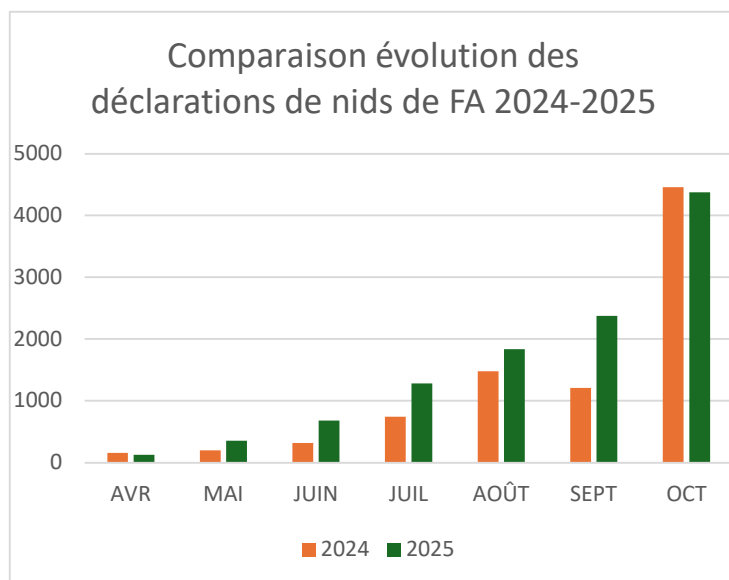


Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » (FRGDS)

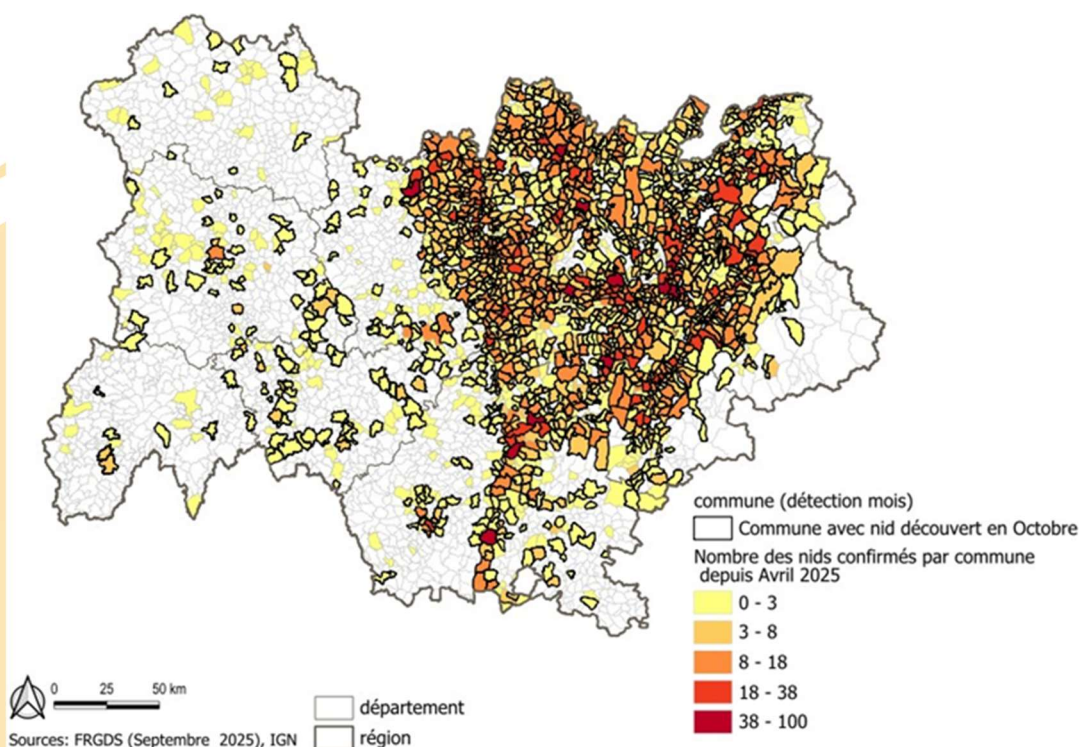
Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné « frelon asiatique » ou « FA » ci-après.

Pour ce mois d'octobre, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 4372 nouveaux signalements de nids confirmés. Une augmentation de 84% par rapport au mois dernier (2376 nids en août), mais un nombre quasi identique au nombre de déclarations d'octobre 2024 qui avait été un pic exceptionnel.

Sur le nombre total de nids FA depuis début avril, on a une augmentation de +32% par rapport à la même date en 2024 avec un total de 11 344 nids FA contre 8 987 en 2024 à la même période. Cette augmentation est moins importante que les années précédentes.



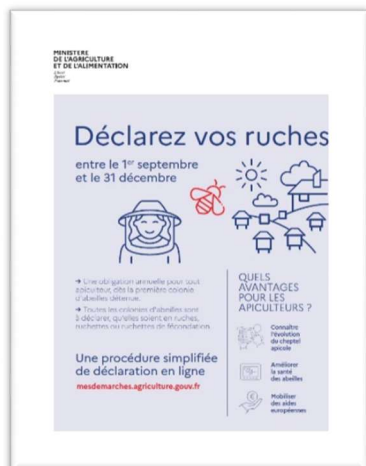
A la faveur des températures clémentes, la prédation sur les ruchers a été très forte par endroit particulièrement dans les zones urbanisées où les ruchers représentent la principale source de nourriture pour les frelons. Les fondatrices ont commencé à quitter les nids pour trouver un gîte pour passer l'hiver. Même en l'absence de destruction, la déclaration des nids reste tout de même utile notamment en vue du piégeage de printemps.





Actualités, événements et date à retenir

Déclaration des ruches : avant-dernière ligne droite !



La période obligatoire de déclaration des ruches est ouverte depuis le 1er septembre et se finira au 31 décembre. Elle concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles, dès la 1ère ruche. Même si vous avez déjà déclaré des ruches en 2025 avant le 1er septembre 2025, vous devez renouveler votre déclaration pendant la période obligatoire pour qu'elle soit enregistrée.

Renseignements sur le site de la DRAAF AURA :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/declarer-vos-ruches-a5085.html>

Le séminaire Résapi revient les 14, 17 et 18 novembre 2025 : réservez vos dates !

Avis à tous les apiculteurs, apicultrices et passionnés du secteur : les vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 novembre, Résapi organise son 5ème séminaire scientifique et technique. Un événement 100% en ligne, gratuit et ouvert à toutes, professionnel.les et curieux.ses.

5ÈME SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

résapi en ligne !

vendredi 14 novembre 8h30 - 12h
Varroa : comment y faire face ?
Présentation des **résultats des observatoires Résapi**

lundi 17 novembre 8h30 - 12h
Des outils pour **coopérer avec les acteurs** de son territoire

mardi 18 novembre 8h30 - 12h
Des **références technico-économiques** pour la filière
Les enjeux de **la qualité en apiculture**

RDV mi-octobre pour découvrir le programme détaillé et vous inscrire !

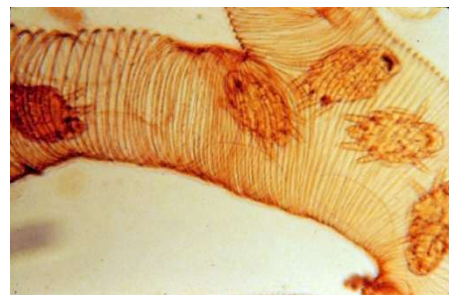
Pour tout savoir et s'inscrire, rdv [ici](#)

Des questions ? Contactez Noémie Delassus : noemie.delassus@adafrance.org 01 81 72 16 57
Vous pouvez visionner l'édition 2024 en ligne en allant sur [ce lien](#)

Gardez en tête l'Acariose des trachées !

Au mois d'octobre, des signes cliniques d'acariose des trachées peuvent apparaître : abeilles traînantes, présences d'ailes « en croix », colonies faibles, etc. La présence de l'acarien est aujourd'hui confirmée dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Pays de la Loire.

Nous vous invitons à déclarer au guichet unique de l'OMAA toute suspicion d'acariose des trachées que vous pourriez faire, ou plus généralement tous les événements de santé que vous pourriez observer. Ces informations sont utiles pour connaître les niveaux d'infestation des ruchers de la région et pour pouvoir aider les apiculteurs à faire face à cette maladie

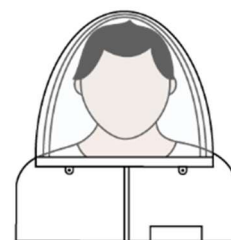


Formation initiale TSA

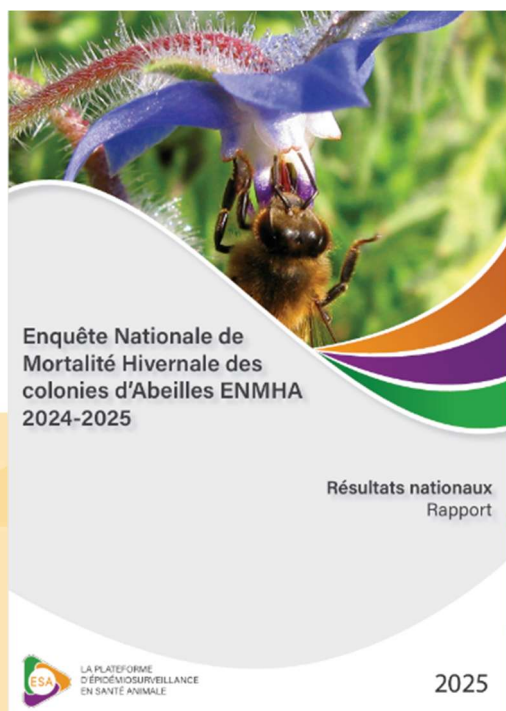
Le GDS15 organise à l'automne une formation initiale TSA ouverte aux autres départements. Elle aura lieu **du 17 au 20 février puis du 18 au 20 mars** à Aurillac

Renseignements et inscriptions auprès de Justine Gaudré :

justine.gaudre.gds15@reseaugds.com



Résultats de l'ENMHA : enquête nationale des mortalités hivernales de abeilles



Les résultats de l'Enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles (ENMHA) sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA (<https://www.plateforme-esa.fr/fr/resultats-enquete-nationale-de-mortalite-hivernale-des-colonies-dabeilles-enmha>)

Le rapport national pour l'hiver 2024-2025 est désormais accompagné de rapports présentant les résultats pour chaque région. Retrouvez celui de notre région : https://www.plateforme-esa.fr/sites/default/files/2025-10/Rapport_regional_AURA_0.pdf

Journée technique de la FNOSAD-LSA – Metz, 17 janvier 2026

La FNOSAD-LSA organisera avec le GDSA57, sa prochaine Journée technique en janvier 2026 à Metz. Ce rendez-vous réunira chercheurs, techniciens et apiculteurs autour des enjeux actuels de la santé de l'abeille.

La matinée sera consacrée à la présentation de dix années de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes dans l'Ain, à une exploration des organismes unicellulaires de l'intestin de l'abeille, véritables parasites ou simples commensaux, ainsi qu'à une réflexion sur la pollinisation en milieu agricole.

L'après-midi permettra d'aborder les mortalités massives aiguës des abeilles adultes (MMAA) et la maladie noire, de mieux comprendre le risque que représente *Tropilaelaps*, un parasite encore méconnu mais à surveiller de près, et de faire le point sur la lutte contre le varroa, notamment en matière de performances des médicaments et d'alternatives possibles.

Cette journée promet d'être un moment fort d'informations, de partage et de réflexion collective au service de la santé de l'abeille.

Horaires : 8h30 à 17h15

Lieu : Centre des Congrès Robert Schuman Metz (57)



Miellée de lavande : partage du bulletin de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Miellée de lavande : une inquiétude grandissante

Un observatoire pour mieux comprendre les subtilités de cette miellée

L'observatoire de la miellée de lavande est un projet de suivi de colonies d'apiculteurs et d'apicultrices professionnels pour mieux comprendre les facteurs de réussite de cette miellée en Provence (Drôme provençale, plateau de Valensole, plateau d'Albion / contreforts de la montagne de Lure, bassin d'Apt / vallée du Calavon). Le premier observatoire a vu le jour en 2008 sous le nom d'APIMODEL (partenariat ADAMI et INRA) afin de répondre à une demande de la profession qui observait des déclinés de population d'abeilles durant la miellée. L'objectif était double : répondre aux questionnements des apiculteurs autour de cette miellée phare en Provence, et hiérarchiser les facteurs qui impactent la performance des colonies (paramètres populationnels, sanitaires, géographiques...). Depuis 2017, l'ADAMI porte seule l'observatoire et continue de le faire vivre chaque année, permettant l'acquisition de milliers de données (environ **5 650 colonies suivies entre 2009 et 2025**).

Ce que nous apprennent les données historiques de l'observatoire

La performance des colonies (représentée par le gain de poids des colonies pendant la miellée) est principalement due à :

- La force populationnelle des colonies. La présence de couvain operculé et d'abeilles en quantités abondantes en début de miellée permet d'espérer de meilleurs gains de poids
- L'état sanitaire des colonies et notamment la charge en varroas phorétiques. Lorsque la pression varroa dépasse un certain seuil (**2-3 VP/100ab**), elle impacte négativement la performance des colonies lors de la miellée

S'il est possible de mesurer les facteurs liés aux colonies, il est plus difficile d'appréhender la notion de ressources ou de climat qui jouent un rôle important dans le succès de la miellée de lavande. L'ADAMI entreprend des travaux pour appréhender l'impact du climat (confrontations des données de production et climatiques sur les 18 dernières années) et les productions nectarifères des plants de lavandin.

Retour sur la miellée de lavande 2025

Les gains de poids enregistrés illustrent les retours des apiculteurs de la région : **l'année 2025 fait partie des pires années de production de miel de lavande**. Pour les colonies suivies dans le cadre de l'observatoire, on mesure un gain de poids en hausses de **7kg en moyenne, contre 15,5kg en moyenne depuis 2009**. Et le constat est à peu près équivalent dans les différentes zones de production. Les colonies évaluées n'étaient pas particulièrement plus faibles (en population d'abeilles et de couvain) ni plus infestées par le varroa que les années précédentes. La mauvaise année semble être due à d'autres facteurs, notamment environnementaux, comme la quantité de la ressource, les conditions météorologiques avant et/ou pendant la miellée...

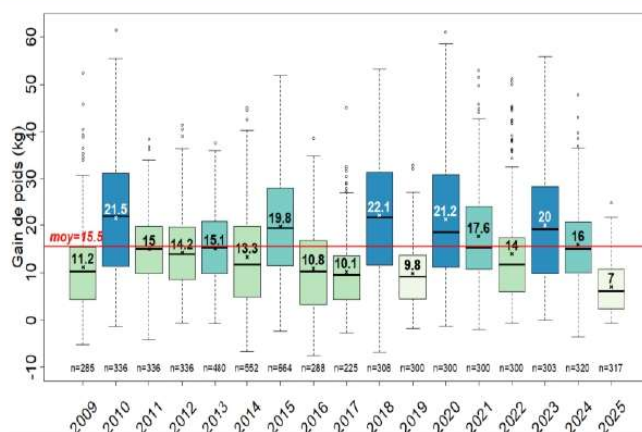


Figure 1 : Evolution de la production de miel de lavande en hausse au cours des années. Les chiffres indiqués dans les boîtes correspondent aux moyennes annuelles et la valeur en rouge est la moyenne 2009-2025 (toutes zones confondues)



Un besoin de comprendre les affaiblissements importants pendant la miellée

La diminution de la population des colonies au cours de la miellée de lavande en Provence est un phénomène normal. Toutefois **des constats de dépopulations anormalement importantes et précoces sont régulièrement établis**. Ils se traduisent par un ralentissement de la prise de poids et une disparition des butineuses, avec ou sans abeilles mortes devant l'entrée.

Cet été, l'ADAPI a mis en place un dispositif de surveillance de ruchers pour tenter d'observer et de comprendre ce phénomène. Cinq ruchers de l'observatoire de la miellée de lavande ont été sélectionnés dans des zones où des affaiblissements avaient déjà été rapportés les années précédentes : trois sur le plateau de Valensole et deux en Drôme provençale. Sur chacun de ces ruchers, 20 colonies ont fait l'objet d'une surveillance renforcée :

- Une évaluation complète de la population et de l'état sanitaire en début et en fin de miellée
- Des prélèvements hebdomadaires de butineuses et de miel frais pour y rechercher d'éventuels résidus de pesticides
- L'utilisation d'une dizaine de compteurs d'abeilles BeeLive© comme outils de surveillance de la mortalité quotidienne des butineuses

Une dépopulation élevée a bien été constatée potentiellement liée à une mortalité des abeilles et/ou du couvain et malgré un bon état sanitaire. Les mesures ont révélées que la quantité d'abeilles 21j après le début de la miellée était inférieure de 25 à 30% par rapport à la quantité totale de couvain présente en début de miellée.

L'utilisation des compteurs d'abeilles BeeLive© pour surveiller la mortalité des butineuses n'a à ce stade pas été validée, le dispositif présentant trop d'erreurs de mesures, mais elle a tout de même permis de collecter des données sur l'activité de butinage.

Par ailleurs, l'absence ou la très faible contamination des matrices apicoles n'a pas permis d'appuyer l'hypothèse d'une exposition préjudiciable à des pesticides pour expliquer ces affaiblissements. L'origine des dépopulations observées reste donc inconnue. Des analyses sont toujours en cours et l'ADAPI poursuivra ses investigations en 2026...



Un suivi de la miellée en temps réel gratuit et accessible !

L'ADAPI équipe 80 ruches de balances connectées Optibee®, réparties sur différents sites de production historiques. Grâce à ces balances, il est possible de suivre l'évolution de la miellée de lavande en temps réel sur Optibee-ADAPI ou sur le site Apimodel : Santé et performance des abeilles.

Pour en savoir plus sur la miellée de lavande :

Comptes-rendus annuels disponibles sur le Site de l'ADAPI :
https://adapi.adafrance.org/infos/suivi_miellee_lavande.php

Auteurs : Mathilde Maljevac & Audric Argilier (ADAPI)